

PARCS NATIONAUX DE FRANCE

Conseil d'administration
Séance du 20 novembre 2012

Délibération n°2012-18 / CA

Rencontres des parcs nationaux

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

- Rappelle son attachement aux rencontres des parcs nationaux,
- Constate que la fréquence d'organisation de cette manifestation n'a pas pu être respectée en 2012, faute de moyens budgétaires dédiés
- Décide que la manifestation ne pourra pas se tenir non plus en 2013 compte tenu de l'absence de moyens budgétaires dédiés
- Demande au ministère de tutelle de définir une ligne de conduite à tenir pour favoriser l'organisation des rencontres des parcs nationaux telle que souhaitée initialement en y affectant les crédits budgétaires nécessaires à sa bonne organisation.

Fait à Paris, le 20 novembre 2012

Le Président du Conseil
d'administration,

Ferdy LOUISY

Le Directeur

Michel SOMMIER